

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 10

Artikel: Le colonel-commandant de corps Steinbuch
Autor: Meuron, de / C.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXX^e Année

N° 10

Octobre 1925

Le colonel-commandant de corps Steinbuch

Quarante années entièrement consacrées à l'armée et au pays, telle est la belle et utile carrière de celui dont nous ressentons très vivement la perte.

En 1885 nous étions, tous deux, aspirants-instructeurs d'infanterie, et dès lors j'ai longtemps travaillé à ses côtés ou sous ses ordres, que ce fût aux écoles de tir, aux écoles centrales ou à l'état-major général. Ayant appris à le connaître et à l'apprécier, je tiens à rendre hommage à sa mémoire en rappelant ici les mérites de cet officier distingué.

A tous les degrés de la hiérarchie militaire, au sommet de laquelle il était parvenu en 1919, le colonel Steinbuch a fait preuve des mêmes solides et précieuses qualités.

Conscient de ses responsabilités mais confiant aussi dans ses aptitudes, il exerçait ses divers commandements ou ses diverses fonctions avec fermeté mais avec simplicité et modestie, adversaire de toute espèce de pose, de faste ou de mise en scène. Toujours maître de lui, il traitait chacun avec politesse et amabilité. Gentilhomme il tenait à être et gentilhomme il a été. Son calme imperturbable, dont je ne l'ai jamais vu se départir, lui conférait une grande autorité, car sous une apparence froide, presque un peu flegmatique, on sentait la volonté et l'énergie dont il a fait preuve jusqu'à sa mort.

Dans ses nombreux et divers commandements, dans tous les postes où s'est exercée son activité, il a toujours su gagner l'estime et l'affection de ses subordonnés. De son court passage à Lausanne, en 1910, comme instructeur d'arrondissement, il a laissé les meilleurs souvenirs, spécialement chez les instructeurs auxquels il s'intéressait et qu'il savait traiter avec

une ferme bienveillance. Grâce à son tact parfait ses rapports avec les autorités civiles étaient toujours des plus faciles.

Conscientieux et homme de devoir, il l'était scrupuleusement dans les tâches très diverses que la confiance de ses chefs lui imposait. Peu de jours après la mort de son seul fils, brusquement enlevé par un terrible accident, il venait siéger à la conférence des commandants d'unités d'armée, refoulant son chagrin pour faire son devoir. La sympathie que tous lui témoignèrent en cette triste occasion lui prouva la grande estime qu'avaient pour lui ses camarades et ses subordonnés.

Doué d'un grand bon sens, il trouvait, en toute occasion, les solutions les plus simples et les plus pratiques, sachant écarter résolument les exagérations et les complications. Ses exposés, ses critiques, comme ses écrits, dénotaient toujours un esprit clair et précis, une intelligence parfaitement équilibrée. Après avoir soigneusement étudié une question, il se créait une opinion personnelle qu'il soutenait alors avec ténacité. A la Commission de défense nationale ses avis étaient fort écoutés et ont souvent prévalu. Il a également joué un rôle très actif dans la rédaction de nombreux règlements et dans l'étude des améliorations de notre organisation militaire.

Voilà ce qu'était le soldat. Sa famille, qui le pleure, peut seule dire ce qu'il a été pour elle comme fils, comme mari et comme père.

Il portait, comme citoyen, un vif intérêt à toutes les questions de politique fédérale ou cantonale, mais il avait eu la sagesse de garder son indépendance et de ne pas s'inféoder à un parti.

Excellent patriote, le Colonel Steinbuch aimait et admirait notre pays dont il connaissait les diverses régions, les populations, leurs coutumes et leur langue. La généalogie des anciennes familles et l'historique de leurs demeures l'intéressaient tout particulièrement, et par lui plus d'un officier a appris, sur son canton, des choses qu'il ignorait totalement. Il connaissait bien notre campagne vaudoise qu'il avait parcourue en tous sens et il disait même désirer finir ses

jours au bord de notre lac. Au printemps 1923, ce fut un grand plaisir pour lui d'être invité à la manifestation Davel à Cully, et il me disait, le lendemain, la joie qu'il avait eue de se retrouver dans notre pays au milieu de nombreux camarades militaires.

Enfin, il était un ami fidèle, sûr et loyal, toujours prêt à vous encourager dans les moments difficiles ou à vous donner, si on l'en sollicitait, un conseil marqué au coin du bon sens et de la modération.

Tous ceux qui ont connu le Colonel commandant de corps Steinbuch, tous ceux qui, comme moi, ont eu le privilège d'être honorés de sa confiance et de son amitié, garderont de cet excellent officier, de ce bon camarade, un fidèle et affectueux souvenir.

Colonel-divisionnaire DE MEURON.

Hermann Steinbuch est né à Zurich, le 16 juillet 1863. Il est décédé à Bischofszell, le 30 septembre 1925.

Son père, Friedrich Steinbuch, banquier, le destinait au barreau. Il fit donc des études de droit, mais son penchant militaire le conduisit promptement vers la carrière des armes. Il débuta, en 1884, comme lieutenant au 68^e bataillon de Zurich-ville, et quatre ans plus tard, premier-lieutenant, il fut nommé instructeur d'infanterie de II^e classe. En 1890, il est promu capitaine et chef de section à l'Etat-major général. En 1893, il revient à l'infanterie à Zurich, comme instructeur de I^{re} classe.

Major en 1895, il commande le 6^e bataillon de carabiniers. Lieutenant-colonel en 1900. De 1898 à 1904, chef d'état-major de la 5^e division, et en 1905 du II^e C. A. avec le grade de colonel. En 1906, commandant de l'ancienne 11^e brigade ; comme instructeur, il passe aux Ecoles centrales. En 1907, instructeur de tir de l'infanterie, à Wallenstadt.

En 1910 et 1911, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division, à Lausanne.

Colonel-divisionnaire en 1911, à la tête de l'ancienne 6^e division.

En 1912, la nouvelle organisation de l'armée entrant en vigueur, le colonel Steinbuch reçoit le commandement de la 5^e division, dont il est, en même temps, l'instructeur d'arrondissement.

Le 12 juin 1919, il est promu colonel-commandant de corps et reçoit le commandement du 3^e C. A.

